

HEC MONTRÉAL

D.E.S.S. en gestion — opérations et
chaîne d'approvisionnement

Guide du projet d'intervention en milieu de pratique



Mise à jour :
1er février 2026

Table des matières

Introduction.....	1
Préalables	1
Inscription au cours	1
La formation des équipes	2
La recherche d'une entreprise pouvant proposer un projet pertinent	2
La nature du projet.....	3
La supervision du projet	4
Les critères d'évaluation.....	4
L'échéancier.....	5
Foire aux questions	5
Annexe.....	7

Introduction

Ce guide décrit le processus à suivre pour pouvoir s'inscrire au **INDV 40504 — Projet d'intervention en milieu de pratique**, ainsi que l'échéancier à respecter. Il traite également des préalables, de la formation des équipes, de la nature des projets, de sa supervision et de son évaluation.

Il convient d'emblée de rappeler que le *Projet d'intervention en milieu de pratique* consiste à mettre à profit les apprentissages acquis des enseignements reçus dans le cadre du programme lors de la réalisation, en équipe, d'un mandat d'intervention auprès d'une entreprise ou de tout type d'organisation.

Plus spécifiquement, les principaux objectifs visés par le Projet d'intervention en milieu de pratique sont :

- Mettre en pratique les compétences et les habiletés acquises dans les différents cours du programme.
- Parfaire l'apprentissage du travail en équipe.
- Améliorer les capacités de planification, d'analyse, d'organisation du temps et de gestion des priorités.
- Développer le sens de l'initiative et de la créativité dans la résolution de problèmes ;
- Développer des habiletés de communication orale, écrite et visuelle associées à la présentation du rapport final.

Préalables

Pour pouvoir vous inscrire à ce cours, vous devez avoir complété au moins 15 crédits de cours de spécialisation, dont ceux requis en fonction du mandat du projet envisagé. Le niveau de préparation requis sera évalué par le responsable pédagogique du programme, lors du processus d'approbation de la demande d'inscription. Afin d'éviter les mauvaises surprises, il est recommandé de vérifier auprès du responsable pédagogique si vous avez bien suivi les cours requis pour la bonne marche du projet envisagé.

Inscription au cours

Vous ne pouvez pas vous inscrire directement à ce cours via HEC en ligne comme c'est habituellement le cas pour les autres cours. Cette inscription doit se faire manuellement par la direction administrative du programme (Registrariat), une fois que le superviseur et le responsable pédagogique ont approuvé le formulaire de demande d'inscription.

Voici le processus à suivre afin de s'inscrire à ce cours :

1. Former une équipe constituée de 2 à 4 membres.
2. Trouver une entreprise ou une organisation qui s'engage à vous confier un mandat portant sur une ou plusieurs problématiques auxquelles elle fait face et qui a rapport aux thèmes couverts dans le programme.
3. Soumettre la ou les problématiques proposées par l'organisation à l'approbation d'un membre du corps professoral du Département de gestion des opérations et de la logistique (GOL), pressenti pour superviser le projet. Le choix devrait se faire en fonction des champs d'expertise et d'intérêt de la personne pressentie.
4. Remplir le formulaire de demande d'inscription au cours *Projet d'intervention en milieu de pratique*, et le faire signer par la personne ayant accepté de superviser le projet.
5. Transmettre le formulaire de demande d'inscription dûment signé à la fois par le superviseur et les membres de l'équipe, au responsable pédagogique du programme.
6. Après approbation de la demande d'inscription au cours *Projet d'intervention en milieu de pratique*, le responsable pédagogique transmettra le formulaire dûment signé au Registrariat qui procédera à l'inscription de l'équipe.

La formation des équipes

Le *Projet d'intervention en milieu de pratique* se fait en équipe de deux à quatre personnes. Vous avez la responsabilité de former votre équipe de travail. Afin d'atteindre les objectifs visés par ce projet, il est souhaitable de former des équipes regroupant des membres de différents profils professionnels. Il est à l'avantage de chacun d'exploiter au maximum la variété des expériences et des compétences qui existent au sein du programme. L'équipe peut être formée, soit antérieurement à la recherche d'un sujet pour le projet, soit après qu'un des membres ait déjà trouvé un sujet.

La recherche d'une entreprise pouvant proposer un projet pertinent

La première responsabilité des membres de l'équipe consiste à trouver un mandat qui correspond à une ou plusieurs problématiques auxquelles fait face une organisation dans la gestion de ses opérations et de sa chaîne d'approvisionnement.

L'une ou l'autre des deux approches suivantes peut être envisagée lors de la recherche d'un projet :

- a) Les membres de l'équipe peuvent s'appuyer sur leur réseau de contacts pour identifier les entreprises susceptibles de leur proposer un projet pertinent.

- b) Les membres de l'équipe peuvent aussi consulter les offres de stage ou de projets supervisés proposées par les entreprises et diffusées via le site du Service de gestion des carrières de HEC Montréal.

Dans un cas comme dans l'autre, vous ne devez pas prendre d'engagements définitifs envers les entreprises avant l'approbation du projet qui vous est proposé.

La nature du projet

Comme déjà mentionné ci-dessus, le *Projet d'intervention en milieu de pratique* doit servir de cadre d'apprentissage ; en ce sens, le mandat doit porter sur des problématiques qui touchent des sujets dans le domaine de la gestion des opérations et de la chaîne d'approvisionnement. *Le Projet d'intervention en milieu de pratique* doit représenter, pour chaque membre de l'équipe, une charge de travail au moins équivalente à celle d'un cours de 3 crédits (135 heures).

À titre indicatif, voici quelques exemples de projets réalisés récemment par des étudiants :

- Évaluation de la performance du processus logistique d'approvisionnement et de manutention des fleurs : le cas de la compagnie Sierra Distribution Florale
- L'optimisation du processus d'expédition dans l'entrepôt de L'Oréal Canada
- Comment procéder à l'intégration des fournisseurs de services dans le flux d'information de la chaîne d'approvisionnement — le cas de Pratt & Whitney Canada
- Logistik Unicorn inc. : Optimisation des activités opérationnelles d'entreposage ; transition de Saint-Léonard vers Saint-Jean
- Développement d'un tableau de bord pour la gestion de la performance des fournisseurs de l'hôpital Saint-Justine
- Impartition de la distribution chez Humpty Dumpty
- Optimisation de la zone de cueillette dans le nouveau centre de distribution du Chinook Health Region à Lethbridge (Alberta)
- Achat local en équipement de protection individuel (EPI) au Québec
- Mise en place des outils pour une planification efficace de la production chez RCR International inc.
- Cartographie des processus logistiques et mise en place des indicateurs de performance.
- Processus de prévision de la demande chez McMahon : analyse et proposition d'actions d'amélioration
- Analyse de la gestion de la capacité chez Hydro-Québec et propositions d'amélioration
- Analyse des projets de réduction de coûts initiés par les agents d'approvisionnement chez Bombardier Avions Commerciaux : propositions d'amélioration
- Prévision de la demande pour l'entreprise Brault & Bouthillier
- Développement d'un outil de gestion des pièces détachées dédié à la gamme Midea chez Descair
- Optimisation de la gestion du stock et de son pilotage chez Otodata

La supervision du projet

L'équipe doit rencontrer un membre du corps professoral du Département de GOL, et lui présenter le projet retenu. C'est à partir de la description du projet que cette personne acceptera de vous superviser.

Il est donc de la responsabilité de l'équipe d'identifier un projet et d'obtenir l'approbation d'un membre du corps professoral pour sa supervision.

La responsabilité principale de la personne responsable de la supervision est :

- d'apprécier la pertinence du projet retenu et de donner son accord pour une inscription (signature du formulaire de demande d'inscription) au cours *Projet d'intervention en milieu de pratique* ;
- de faire le suivi de l'évolution du projet ;
- et d'évaluer le travail effectué par l'équipe.

Les critères d'évaluation

Il y a trois éléments importants dans le processus d'évaluation du projet :

1. Rapport d'étape (en équipe)

- Remis au maximum trois semaines après le début du projet, ce rapport doit présenter un échéancier des différentes tâches à accomplir ainsi que les livrables et les responsabilités de chacun des membres de l'équipe dans le projet.

2. Rapport final (évalué individuellement)

- Le rapport final d'une longueur de 20 à 40 pages devrait contenir les éléments suivants :
 - i. Présentation de l'entreprise
 - ii. Description et explication de la portée du mandat
 - iii. Présentation de la méthodologie utilisée
 - iv. Présentation des résultats et analyse
 - v. Présentation des recommandations
 - vi. Conclusion
 - vii. Post-mortem individuel de chaque étudiant
 - viii. Formulaire d'évaluation du tuteur ou de la tutrice en entreprise

3. Présentation orale (évaluée individuellement)

- La durée de la présentation est de 20 minutes, suivi d'une période de questions.
- Le temps doit être réparti de façon équitable pour chaque membre de l'équipe.
- Le superviseur décide du mode de la présentation (en présence, à distance ou hybride)
- Des personnes de l'organisation impliquées dans le projet peuvent y assister.
- À titre indicatif voici une allocation du temps judicieuse :
 - Présentation de l'entreprise : 2 min.
 - Description et explication de la portée du mandat : 3 min.
 - Présentation de la méthodologie utilisée : 3 min.
 - Présentation des résultats et analyse : 5 min.
 - Présentation des recommandations : 5 min.

- Conclusion : 2 min.

Compte tenu des objectifs du projet d'équipe supervisé, les critères d'évaluation suivants sont considérés :

- Le respect du mandat et des livrables.
- La présentation claire de la problématique.
- L'implication de chaque membre de l'équipe.
- La justification du choix de la méthodologie et des instruments qui ont appuyé l'analyse de la situation.
- La qualité et la rigueur du diagnostic, de l'analyse et de l'argumentation.
- La cohérence et le caractère réaliste des recommandations.
- L'originalité des recommandations.
- La qualité de la présentation du rapport écrit.
- La qualité de la présentation orale du rapport.
- Le respect de l'échéancier du projet d'équipe supervisé.

L'échéancier

Les dates butoirs pour une inscription au cours *Projet d'intervention en milieu de pratique* sont :

- Pour une inscription au trimestre d'automne : 15 septembre.
- Pour une inscription au trimestre d'hiver : 15 janvier.
- Pour une inscription au trimestre d'été : 15 mai.

La durée de réalisation de chaque projet est d'une session. Le respect de cet échéancier est essentiel.

Seules les équipes dont les causes du retard dans la réalisation de leur projet sont considérées par le superviseur comme exceptionnelles peuvent bénéficier d'une extension de l'échéance d'une session additionnelle.

Pour des fins d'évaluation, chaque équipe d'étudiants doit faire remplir le « *Formulaire d'évaluation du mandat* » (voir en annexe à ce guide) par le tuteur/tutrice en entreprise et le remettre au superviseur en même temps que le rapport final du projet. Par ailleurs, la date de la présentation orale du rapport final du projet est déterminée par le superviseur.

Foire aux questions

1. Doit-on obligatoirement être 2 à 4 personnes dans l'équipe ?

Un des objectifs du *Projet d'intervention en milieu de pratique* est de « *parfaire l'apprentissage du travail en équipe* ». En ce sens, il est très important que le projet se fasse en équipe. Toutefois, le superviseur, en accord avec le responsable pédagogique, peut accepter exceptionnellement la dérogation à cette règle.

2. Le *Projet d'intervention en milieu de pratique* peut-il se faire dans le cadre d'un stage ou d'un emploi qu'occupe un des membres de l'équipe ?

Oui, un projet proposé par une entreprise dans laquelle travaille un membre de l'équipe peut très bien se qualifier pour le *Projet d'intervention en milieu de pratique*. Cependant, si l'un des membres de l'équipe fait créditer le stage à titre de cours à option, le projet d'intervention ne pourra débiter qu'après la fin du stage.

3. Les entreprises choisies doivent-elles être localisées dans la grande région de Montréal ?

Non. Il n'est pas nécessaire que les entreprises choisies soient localisées dans la grande région de Montréal.

4. La personne qui supervise le projet doit-elle enseigner dans le programme ?

Pas nécessairement, vous pouvez solliciter tous les membres du corps professoral du Département de GOL pour la supervision de votre *Projet d'intervention en milieu de pratique*. Les chargés de cours peuvent aussi superviser un tel projet.

5. Nous cherchons un superviseur, comment devons-nous procéder ?

Vous devez contacter un membre du corps professoral du Département de GOL susceptible de vous superviser. Vous pouvez retrouver leurs coordonnées à la page Web de l'École. Le responsable pédagogique du programme peut aussi vous suggérer des personnes qui pourraient vous superviser.

6. Notre projet est considéré comme confidentiel et/ou stratégique pour l'entreprise ; quoi faire pour assurer ce caractère confidentiel ?

Si votre entreprise le désire, le superviseur peut signer une entente de confidentialité au début du projet. Il est à noter par ailleurs que le rapport de votre projet ne sera diffusé d'aucune façon. Celui-ci est détruit ou vous est remis par le superviseur aussitôt que l'évaluation de votre projet est complétée. De plus, cette personne est la seule à l'extérieur de l'organisation qui lira votre rapport.

Annexe

Formulaire d'évaluation du mandat

(à faire compléter par le tuteur ou la tutrice en organisation)

Évaluation d'un projet d'intervention en milieu de pratique réalisé dans votre entreprise

Au cours de la dernière session, les étudiants inscrits au cours « **Projet d'intervention en milieu pratique** » du D.E.S.S. en gestion — opérations et chaîne d'approvisionnement de HEC Montréal ont eu à réaliser un projet dans une organisation. Dans ce cadre, l'équipe composée des personnes suivantes :

s'est vue confier un mandat dans votre organisation portant le titre suivant :

Pour fin d'évaluation du travail réalisé dans ce cadre veuillez s'il vous plaît, indiquer votre degré d'accord face aux affirmations suivantes, en encerclant la réponse qui vous semble la plus juste :

1) Les objectifs convenus dans l'entente de projet ont été atteints.

Pas du tout Un peu En grande partie Tout à fait

2) Je suis satisfait(e) de la qualité du rapport qui m'a été présenté.

Pas du tout Un peu En grande partie Tout à fait

3) À mon avis, l'équipe a déployé les efforts nécessaires pour atteindre les objectifs visés.

Pas du tout Un peu En grande partie Tout à fait

4) Dans l'ensemble, je suis satisfait(e) du travail accompli par l'équipe.

Pas du tout Un peu En grande partie Tout à fait

Commentaires ou précisions :

Nom de l'entreprise : _____

Nom du répondant : _____

Fonction du répondant : _____

Numéro de téléphone : _____

Signature : _____